

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Programme :

POLITIQUE ENERGIE- 2023

Opération :

Aide à la valorisation de l'énergie solaire

Collectivités territoriales

**Cette aide n'est pas cumulable avec d'autres dispositifs mis en œuvre par le
Conseil départemental de l'Orne.**

La demande de subvention doit être effectuée avant le début des travaux.

Pour mémoire : Les services du Conseil départemental se réservent le droit d'effectuer tout contrôle nécessaire afin de vérifier la conformité des travaux effectués avec le soutien financier du Département

Ce document est à remplir et à retourner à l'adresse suivante :

Conseil départemental de l'Orne

Hôtel du département
27 bd de Strasbourg
BP 528

61017 Alençon cedex

Contact : Yann Boudéhent – 02-33-81-61-52 – boudehent.yann@orne.fr

Le recours au chauffage de l'eau, pour l'eau sanitaire ou le chauffage d'un bâtiment, par l'énergie solaire est encore très peu développé dans l'Orne alors que la technologie est parfaitement maîtrisée et permet de couvrir une grande part des besoins annuels, d'autant plus dans un contexte de réchauffement global.

- **Bénéficiaires**

Collectivités et leurs regroupements

Etablissements publics

- **Sont subventionnables**

Les équipements de production d'eau chaude sanitaire (chauffe-eau) et systèmes solaires combinés pour le chauffage des locaux. Le matériel devra disposer d'une certification CSTBat ou Solar Keymark ou équivalente.

- **Montant de l'aide**

L'aide est de 20% du montant HT de l'investissement (main-d'œuvre et matériel), plafonnée à 250 €/m² de capteurs.

A. Identité du demandeur

<u>Nom</u>	
<u>Nom et prénom</u> de la personne responsable du projet	
<u>Nom et prénom</u> de la personne chargée du suivi du dossier	
<u>Adresse postale</u>	
<u>Téléphone</u>	
<u>Messagerie électronique</u>	
<u>N° SIRET</u>	
<u>Activités</u>	

B. Le projet

<u>Adresse de votre projet</u> :

<u>Description de votre projet</u> (Nature du (ou des) bâtiment(s) concerné(s), objectifs, surfaces, ... :

Nature des postes de dépenses pour la réhabilitation thermique	Montant HT	Montant TTC
☐ <u>solaire thermique</u> ☐ oui ☐ non certification du matériel : surface de capteurs installée : m ² qualification de l'artisan en charge de la pose :	€	€
Total Général		

C. Le plan de financement

Veuillez indiquer le coût prévisionnel et les modalités de financement envisagés (autofinancement, emprunt, crédit bail, ..)

	Dépenses	Recettes
<u>DÉPENSES PRÉVUES</u>	€	
<u>FINANCEMENT PRÉVU</u>		
Dont : Conseil Régional :		€
Etat		€
Conseil départemental de l'Orne		€
Autre(s)		€
Emprunt ou crédit bail		€
Participation du demandeur		€

D. Echéancier prévisionnel de réalisation du projet

DATE DE DEBUT DES INVESTISSEMENTS :

DATE PREVUE D'ACHEVEMENT DU PROJET :

E. Pièces à fournir

- ☐ Délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire sollicitant la subvention
- ☐ Devis détaillés
- ☐ Plans du projet
- ☐ Formulaire rempli
- ☐ Certifications et/ou normes correspondant au matériel projeté